



Perte de points permis de conduire

Par Mvandrille

Bonjour,

Le 06/10/2020 en rentrant du travail j'ai eu un accident de voiture dans lequel je suis responsable.

Je me suis arrêté à un stop. Je me suis engagée ne voyant pas de voiture à ma droite quand une voiture m'a percuté sur le côté droit de la voiture. D'après la police je suis responsable au vu du code de la route. Vais-je perdre des points ?

Je pers des points uniquement si l'autre personne porte plainte ?

Merci de votre réponse

Par chamce

allez sur ce site vous trouverez la réponse à votre question

""Permis de conduire : les infractions entraînant une perte de points .www.lesfurets.com ?""